



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le



ID : 081-200034031-20240627-27062024\_45-DE

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** l'attribution d'une aide dans le cadre du dispositif d'aide au démarrage et à la commercialisation à destination des commerçants et artisans avec acte de commerce d'un montant de **1 000,00 €** à la société « Bary Energie »,

**APPROUVE** le projet de convention qui fixe les modalités d'attribution de cette aide,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

La Secrétaire de séance  
Marie-José ESCANEZ

Le Président  
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet [www.montsalban-villefrancois.fr](http://www.montsalban-villefrancois.fr) le 28 juin 2024.